

## CONSEIL TERRITORIAL

Mardi 28 mai 2024

# Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mai à 19h les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 22 mai 2024. La séance est retransmise en direct sur le site internet de l'EPT.

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Représentée	Mme MORIN
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Présent	
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	M.DELORT
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente	
Orly	M. BAGÉ Jinny	Présent	
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent	
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent	
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent	
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Présent	
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente	
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent	
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Présent	
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Représentée	M. BAGÉ
Villejuif	M. BOUNEGTA Mahrouf	Absent	
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent	
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent	
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Absente	
Viry-Châtillon	Mme CAPELO Vanessa	Présente	
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Représentée	Mme VALA
Choisy-le-Roi	M.CHASSAY Laurent	Représenté	Mme OSTERMEYER
Savigny-sur-Orge	Mme CHEVALIER Catherine	Représentée	Mme EUGENE
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Présent	
Savigny-sur-Orge	M. DARMON Charles	Représenté	M. LEGRAND
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Représentée	Mme LORAND
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	M.GROUSSEAU
L'Hay-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent	
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent	
Le Kremlin-Bicêtre	M. DELAGE Jean-François	Présent	
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée <sup>(1)</sup>	M. PIROLI
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Représenté	M. BEUCHER
Villeneuve-Saint-Georges	M.DELORT Daniel	Présent	
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente	
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente	
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente	
Savigny-sur-Orge	Mme EUGENE Joëlle	Présente	
Ivry-sur-Seine	Mme FREIH-BENGABOU Kheira	Représentée	M. LIPIETZ
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	Mme LEYDIER
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent	
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Présente	
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Présent	
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Présente	
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Éric	Représenté	M. AFFLATET
Athis-Mons	M.GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent	
Choisy-le-Roi	M. HUTIN Sébastien	Absent	
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Présent	

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à
Gentilly	Mme JAY Marie	Présente	
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	Mme TORDJMAN
Villejuif	Mme KACIMI Malika	Présente	
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Présent	
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Présente	
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Présente	
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Présent	
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent	
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	Mme VERMILLET
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Présente	
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Présente	
Morangis	M. LEGRAND Jean-Jacques	Présent	
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent	
Orly	M. LERUDE Renaud	Présent	
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	Mme SOURD
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. SEGURA
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente	
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente	
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Présent	
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente	
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent	
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Représenté	M. BOUYSSOU
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Représenté	M. BENETEAU
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	Mme DORRA
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Présente	
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Représentée	Mme EBODE ONDOBO
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Représenté	Mme LEFEBVRE
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	Mme KIROUANE
Le Kremlin-Bicêtre	Mme MUSEUX Christine	Présente	
L'Hay-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	M. DECROUY
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Présente	
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Absent	
Arcueil	Mme PECCOLO Héléne	Absente	
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent	
Cachan	M. PETIOT David	Absent	
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Présente <sup>(2)</sup>	M. PECQUEUX <sup>(3)</sup>
Fresnes	M. PIROLI Yann	Présent <sup>(1)</sup>	
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. LEPRETRE
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Présent	
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	Mme CAPELO
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent	
Orly	Mme SOUID Imène	Présente	
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente	
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Présente	
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente	
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent	
Savigny-sur-Orge	M. TEILLET Alexis	Représenté	Mme BENSARSA REDA
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	Mme GAULIER
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente	
Le Kremlin-Bicêtre	M. TRAORE Ibrahima	Présent	
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente	
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente	
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	M. KENNEDY
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent	
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Représenté	M. SAC
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	M. BERENGER
Valenton	M. YAVUZ Métin	Représenté	Mme SPANO

(1) A partir de la délibération 3582

(2) Jusqu'à la délibération 3589

(3) A partir de la délibération 3590

**Secrétaire de Séance :** Madame GONZALES Elise

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
3553 à 3581	62	32	94
3582 à 3589	63	33	96
3590	62	34	96

### **Délibération n° 2024-05-28\_3553**

#### **Composition du conseil territorial et des commissions permanentes - Modification de la délibération n° 2024-03-12\_3453**

Le Conseil territorial délibère et à l'unanimité, de la modification de la délibération n° 2024-03-12\_3453 relative à la composition du conseil territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et de l'installation de Mme Marie Jay en remplacement de Monsieur Fatah Aggoune. Il précise que la liste des autres membres du conseil territorial reste inchangée et modifie la composition des commissions permanentes comme suit :

- Monsieur Patrice Sac devient membre de la commission "Anticiper les évolutions de la ville".
- Monsieur Jean-François Delage devient membre de la commission "Combattre les dérèglements climatiques et les nuisances"
- Mme Marie Jay devient membre de la commission "Maîtrise budgétaire et fonctions support"

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n° 2024-05-28\_3554**

#### **Election du 1<sup>er</sup> Conseiller délégué de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, proclame élue Mme Marie Jay par 94 voix au poste de 1<sup>ère</sup> conseillère déléguée de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et dit que Mme Marie Jay est immédiatement installée dans ses fonctions.

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n° 2024-05-28\_3555**

#### **Compte rendu des délibérations du bureau territorial et des décisions du Président dans le cadre des délégations d'attributions du conseil territorial**

Le Conseil territorial délibère et à l'unanimité, prend acte du compte rendu des délibérations n° 3545 à 3552 votées par le bureau territorial lors de la séance du 14 mai 2024. Il prend acte également acte des décisions du Président n°5025 à n°5151

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n° 2024-05-28\_3556**

#### **Désignation du représentant de l'EPT au sein de la Commission Consultative des services publics locaux (CCSPL) - Modification de la délibération n° 2023-02-14\_3055**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2023-02-14\_3055, du conseil territorial et désigne Monsieur Jean-François Delage, au titre de Vice-président chargé de la Voirie des réseaux et de l'assainissement pour représenter l'EPT au sein de la Commission Consultative des services publics locaux (CCSPL) en remplacement de Monsieur Patrice Sac, ainsi que Mme Marie Jay sur proposition de la ville de Gentilly et Monsieur Ibrahima Traoré sur proposition de la ville du Kremlin-Bicêtre et au titre de titulaires. Il précise que les autres élus désignés restent inchangés, les représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se composant comme suit :

##### Titulaires :

- Monsieur Pierre Bell'Lloch, VP eau potable (*Vitry-sur-Seine*)
- Monsieur Jean-François Delage, VP voirie, réseaux et assainissement (*Le Kremlin-Bicêtre*)
- Monsieur Eric Grillon (*Ablon-sur-Seine*)
- Madame Sophie Labrousse (*Arcueil*)
- Monsieur Gautier Conan (*Athis-Mons*)
- Monsieur Stéphanie Rabuel (*Cachan*)
- Monsieur Régine Boivin (*Chevilly-Larue*)
- Monsieur Moustapha Thiam (*Choisy-le-Roi*)
- Madame Cécilia Vala (*Fresnes*)
- Mme Marie Jay (*Gentilly*)
- Monsieur Clément Pecqueux (*Ivry-sur-Seine*)
- Madame Lamia Bensarsa-Reda (*Juvisy-sur-Orge*)
- Madame Françoise Sourd (*L'Haÿ-les-Roses*)
- Monsieur Ibrahima Traoré (*Kremlin-Bicêtre*)
- Monsieur Jean-Jacques Legrand (*Morangis*)
- Monsieur Renaud Lerude (*Orly*)
- Madame Nathalie Lallier (*Paray-Vieille-Poste*)
- Monsieur Bruno Marcillaud (*Rungis*)

- Madame Joëlle Eugène (*Savigny-sur Orge*)
- Monsieur Pierre Segura (*Thiais*)
- Madame Cécile Spano (*Valenton*)
- Monsieur Alain Lipietz (*Villejuif*)
- Monsieur Jean-Louis Maître (*Villeneuve-le-Roi*)
- Madame Kati Cabillic (*Villeneuve-Saint-Georges*)
- Monsieur Jérôme Berenger (*Viry-Chatillon*)
- Monsieur Abdallah Benbetka (*Vitry-sur-Seine*)

Suppléants :

- Madame Hélène Peccolo (*Arcueil*)
- Madame Odile Linek (*Athis-Mons*)
- Monsieur Camille Vielhescaze (*Cachan*)
- Monsieur Laurent Taupin (*Chevilly-Larue*)
- Monsieur Ali Id Elouali (*Choisy-le-Roi*)
- Monsieur Yann Pirolli (*Fresnes*)
- Madame Patricia Tordjman (*Gentilly*)
- Madame Maryse Dorra (*Ivry-sur-Seine*)
- Monsieur Sébastien Béneteau (*Juvisy-sur-Orge*)
- Madame Anissa Azzoug (*Kremlin-Bicêtre*)
- Monsieur Clément Decrouy (*L'Haÿ-les-Roses*)
- Madame Brigitte Vermillet (*Morangis*)
- Madame Imène Ben Cheikh (*Orly*)
- Madame Catherine Chevalier (*Savigny-sur Orge*)
- Monsieur Daniel Beucher (*Thiais*)
- Monsieur Métin Yavuz (*Valenton*)
- Monsieur Gilles Lafon (*Villejuif*)
- Madame Elise Gonzales (*Villeneuve-le-Roi*)
- Monsieur Didier Gonzales (*Villeneuve-le-Roi*)
- Monsieur Jean-Pierre Vic (*Villeneuve-Saint-Georges*)
- Monsieur Laurent Sauerbach (*Viry-Chatillon*)
- Madame Vanessa Capelo (*Viry-Chatillon*)
- Monsieur Alain Afflatet (*Vitry-sur-Seine*)
- Monsieur Khaled Ben-Mohamed (*Vitry-sur-Seine*)

**Vote : Pour 94**

**Délibération n° 2024-05-28\_3555**

**Désignation du représentant de l'EPT au sein de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) - Modification de la délibération n° 2023-02-14\_3056**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie partiellement la délibération n° 2023-02-14\_3056 en remplaçant Monsieur Fatah Aggoune par Mme Marie Jay pour représenter l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), au titre de titulaire. Il précise que les autres élus désignés restent inchangés, les représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se composant comme suit :

Conseillers territoriaux :

Titulaires :

- Monsieur Eric Grillon (*Ablon-sur-Seine*)
- Madame Sophie Labrousse (*Arcueil*)
- Monsieur Gautier Conan (*Athis-Mons*)
- Monsieur David Petiot (*Cachan*)
- Monsieur Régine Boivin (*Chevilly-Larue*)
- Monsieur Moustapha Thiam (*Choisy-le-Roi*)
- Madame Cécilia Vala (*Fresnes*)
- Mme Marie Jay. (*Gentilly*)
- Monsieur Clément Pecqueux (*Ivry-sur-Seine*)

- Madame Lamia Bensarsa-Reda (*Juvisy-sur-Orge*)
- Madame Françoise Sourd (*L'Haÿ-les-Roses*)
- Monsieur Jean-François Delage (*Kremlin-Bicêtre*)
- Monsieur Jean-Jacques Legrand (*Morangis*)
- Monsieur Renaud Lerude (*Orly*)
- Madame Nathalie Lallier (*Paray-Vieille-Poste*)
- Monsieur Bruno Marcillaud (*Rungis*)
- Madame Joëlle Eugène (*Savigny-sur Orge*)
- Monsieur Pierre Segura (*Thiais*)
- Madame Cécile Spano (*Valenton*)
- Monsieur Alain Lipietz (*Villejuif*)
- Monsieur Jean-Louis Maitre (*Villeneuve-le-Roi*)
- Madame Kati Cabillic (*Villeneuve-Saint-Georges*)
- Monsieur Jérôme Berenger (*Viry-Chatillon*)
- Monsieur Khaled Ben-Mohamed (*Vitry-sur-Seine*)

Suppléants :

- Madame Hélène Peccolo (*Arcueil*)
- Madame Odile Linek (*Athis-Mons*)
- Monsieur Stéphane Rabuel (*Cachan*)
- Monsieur Laurent Taupin (*Chevilly-Larue*)
- Monsieur Ali Id Elouali (*Choisy-le-Roi*)
- Monsieur Yann Pirolli (*Fresnes*)
- Madame Patricia Tordjman (*Gentilly*)
- Madame Maryse Dorra (*Ivry-sur-Seine*)
- Monsieur Sébastien Béneteau (*Juvisy-sur-Orge*)
- Madame Anissa Azzoug (*Kremlin-Bicêtre*)
- Monsieur Clément Decrouy (*L'Haÿ-les-Roses*)
- Madame Brigitte Vermillet (*Morangis*)
- Madame Imène Ben Cheikh (*Orly*)
- Madame Catherine Chevalier (*Savigny-sur Orge*)
- Monsieur Daniel Beucher (*Thiais*)
- Monsieur Métin Yavuz (*Valenton*)
- Monsieur Gilles Lafon (*Villejuif*)
- Madame Elise Gonzales (*Villeneuve-le-Roi*)
- Monsieur Didier Gonzales (*Villeneuve-le-Roi*)
- Monsieur Jean-Pierre Vic (*Villeneuve-Saint-Georges*)
- Monsieur Laurent Sauerbach (*Viry-Châtillon*)
- Madame Vanessa Capelo (*Viry-Chatillon*)
- Monsieur Abdallah Benbetka (*Vitry-sur-Seine*)

Associations locales :

- Les représentants de l'association Collectif 3R d'Ivry-sur-Seine
- Les représentants de l'association des Castors de L'Haÿ-les-Roses
- Les représentants de l'association Agir pour Villejuif

Syndicats et Régie de traitements des déchets suivants :

- Un représentant du SYCTOM
- Un représentant du SMITVUM
- Un représentant du SIREDOM
- Un représentant de la RIVED

**Vote : Pour 94**

**Délibération n°2024-05-28\_3558**

**Désignation des représentants de l'EPT au sein des collèges et des Lycées - Modification de la délibération n° 2024-03-12\_3458**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie partiellement la délibération n° 2024-03-12\_3458, en remplaçant Monsieur Fatah Aggoune par Mme Marie Jay pour représenter l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein du Lycée Val de Bièvre.

**Vote : Pour 94**

## **Délibération n°2024-05-28\_3559**

### **Désignation des représentants de l'EPT au sein du conseil d'administration de l'office public de l'habitat Valdevy Modification de la délibération n° 2023-12-19\_3441**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la modification des représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein du conseil d'administration de Valdevy en remplaçant Monsieur Fatah Aggoune par Mme Marie Jay au titre de représentant de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et Madame Marie Jay par Monsieur Fatah Aggoune au titre de personnalité qualifiée. Il précise que la ville du Kremlin-Bicêtre étant sortie de l'ancien patrimoine du Kremlin-Bicêtre Habitat de l'office public Valdevy n'a plus lieu de siéger au conseil d'administration de Valdevy et rappelle la liste des représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein du conseil d'administration de Valdevy est constituée comme suit :

- Représentants de l'Etablissement Public Territorial au sein du conseil d'administration de l'OPH Valdevy - Office Public de l'habitat parmi les membres du conseil de territoire :
  - Mme Carine DELAHAIE (*Arcueil*)
  - M. Stéphane RABUEL (*Cachan*)
  - Mme Marie Jay (*Gentilly*)
  - M. Pierre GARZON (*Villejuif*)
  - M. Pierre BELL LOCH (*Vitry-sur-Seine*)
- Personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, logement, environnement, financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales et élues ou non d'une collectivité autre que l'Etablissement Public Territorial au sein du conseil d'administration de l'OPH Valdevy - Office Public de l'habitat :
  - M. François DOUCET (*Arcueil*)
  - Mme Céline Di MERCURIO (*Cachan*)
  - M. Fatah AGGOUNE (*Gentilly*)
  - M. Serge CAMIER (*Gentilly*)
  - M. Shamime ATTAR (*Rungis*)
  - M. Antonin COIS (*Villejuif*)
  - Mme Bianca BRIENZA (*Villejuif*)
  - M. Luc LADIRE (*Vitry-sur-Seine*)
- Représentants des associations dont l'objet est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées au sein du conseil d'administration de l'OPH Valdevy - Office Public de l'habitat :
  - Association AUVM représentée par Mme Dominique MENDES ;
  - Association CLLAJ "Comité Local Pour le Logement Autonome des Jeunes" représentée par Mme Edith PESCHEUX.

**Vote : Pour 93 – NPPV 1**

## **Délibération n°2024-05-28\_3560**

### **Désignation des représentants de l'EPT au sein de l'EPIC Les Bords de Scènes – Modification de la délibération n°2020-09-15\_1908**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2020-09-15\_1908, du conseil territorial et désigne M. Patrice Sac, au titre de Vice-Président en charge des équipements culturels, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Laurent pour représenter l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein de l'EPIC Les Bords de Scènes ainsi que Monsieur Jean-Jacques Grousseau sur proposition de la ville d'Athis-Mons. Il précise que les autres élus désignés restent inchangés, les représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se composant comme suit :

- Monsieur Patrice SAC - *Vice-Président culture*
- Madame Brigitte VERMILLET - *Morangis*
- Madame Lamia BEANSARSA-REDA - *Juvisy-sur-Orge*
- Monsieur Jean-Jacques GROUSSEAU - *Athis-Mons*

**Vote : Pour 94**

## **Délibération n°2024-05-28\_3561**

### **Désignation du représentant de l'EPT au sein de l'association Ecarts - Anis Gras Arcueil – Modification de la délibération n°2020-09-15\_1909**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2020-09-15\_1909, du conseil territorial et désigne M. Patrice Sac, Vice-Président en charge des équipements culturels, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Laurent, pour représenter l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein de l'association Ecarts - Anis Gras Arcueil.

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n°2024-05-28\_3562**

#### **Désignation du représentant de l'EPT au sein du Théâtre Romain Rolland à Villejuif – Modification de la délibération n°2020-09-15\_1911**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2020-09-15\_1911, du conseil territorial et désigne M. Patrice Sac, Vice-Président en charge des équipements culturels, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Laurent, pour représenter l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein du Théâtre Romain Rolland à Villejuif.

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n°2024-05-28\_3563**

#### **Désignation du représentant de l'EPT au sein de la Maison de Banlieue et Architecture à Athis-Mons – Modification de la délibération n°2020-09-15\_1912**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n°2020-09-15\_1912 du conseil territorial et désigne M. Patrice Sac, Vice-Président en charge des équipements culturels, en remplacement de Monsieur Jean-Luc Laurent, pour représenter l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au sein de la Maison de Banlieue et Architecture à Athis-Mons au titre de Titulaire, et désigne Madame Nathalie Lallier, à titre consultatif, pour la ville de Paray-Vieille-Poste. Il précise en conséquence les représentants de l'EPT au sein de la Maison de Banlieue et Architecture à Athis-Mons :

- Titulaire : M. Patrice Sac - *Vice-Président en charge des équipements culturels*
- Représentants sans voix délibérative : Mame Lamia Bensarsa Reda - *Juvisy-sur-Orge* et Mme Nathalie Lallier *Paray-Vieille-Poste*

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n°2024-05-28\_3564**

#### **Désignation du représentant de l'EPT au sein de la Commission locale de l'eau du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) - Modification de la délibération n° 2023-04-04\_3084**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2023-04-04\_3084, du conseil territorial et désigne Monsieur Jean-François Delage, au titre de Vice-président chargé de la Voirie des réseaux et de l'assainissement pour représenter l'EPT au sein de la Commission locale de l'eau du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) en remplacement de Monsieur Patrice Sac.

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n°2024-05-28\_3565**

#### **Désignation du représentant de l'EPT au sein de la Société Publique Locale (SPL) Grand-Orly Seine Bièvre - Modification de la délibération n° 2024-03-12\_3482**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2024-03-12\_3482, du conseil territorial et désigne Monsieur Jean-François Delage, au titre de Vice-président chargé de la Voirie des réseaux et de l'assainissement pour représenter l'EPT au sein de la Société Publique Locale (SPL) Grand-Orly Seine Bièvre en remplacement de Monsieur Patrice Sac. Il rappelle en conséquence la liste des représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au Conseil d'administration de la Société Publique Locale (SPL) Grand-Orly Seine Bièvre :

- M. Jean-François Delage - *VP Voirie-Réseaux et assainissement – Le Kremlin-Bicêtre*
- Mme Sophie Labrousse - *VP Renouveau Urbain et Politique de la Ville - Arcueil*
- M. Romain Marchand - *VP Projet de territoire et aménagement - Ivry-sur-Seine*
- M. Clément Decrouy - *VP Patrimoine et équipements intercommunaux - l'Haÿ-les-Roses*
- M. Gautier Conan - *Athis-Mons*
- Mme Gaëlle Leydier - *Villejuif*
- M. Clément Pecqueux - *Ivry-sur-Seine*
- M. Yann Pirolli - *Fresnes*

Il rappelle également que M. Romain Marchand représente l'EPT pour siéger aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires de la Société Publique Locale (SPL) Grand-Orly Seine Bièvre.

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n°2024-05-28\_3566**

#### **Désignation des représentants de l'EPT au sein du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine (SMOYS) - Modification partielle de la délibération n° 2022-11-19\_2975**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, modifie la délibération n° 2022-11-19\_2975, du conseil territorial et désignant :

- M. Alexis Teillet au titre de titulaire en remplacement de Mme Joëlle Eugene
- Mme Joëlle Eugene au titre de suppléante en remplacement de Mme Sylvie Laigneau

Il précise que les autres élus désignés restent inchangés, les représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se composant comme suit :

#### Titulaires

M. Eric Grillon - Ablon-sur-Seine  
M. Patrice Sac - Athis-Mons  
Mme Lamia Bensarsa Reda - Juvisy-sur-Orge  
M. Sylvain Hamard - Paray-Vieille-Poste  
M. Alexis Teillet - Savigny-sur-Orge  
M. Didier Gonzales - Villeneuve-le-Roi  
M. Jean-Bernard Biga - Viry-Châtillon

#### Suppléants

M. Patrick Quero - Ablon-sur-Seine  
Mme Nadine Ribero - Athis-Mons  
M. Sébastien Béneteau - Juvisy-sur-Orge  
Mme Caroline Delaveau-Pieracci - Paray-Vieille-Poste  
Mme Joëlle Eugene - Savigny-sur-Orge  
M. Alain Laloe - Villeneuve-le-Roi  
Mme Arielle Mérina - Viry-Châtillon

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3567**

##### **Tarifs des équipements culturels de l'Etablissement Public Territorial 2024-2025**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve les 12 grilles tarifaires annexées à la délibération pour une mise en œuvre dès juin 2024.

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3568**

##### **Convention d'objectifs et de moyens avec l'Association de gestion de l'espace culturel André Malraux pour l'année 2024**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention d'objectifs et de moyens avec l'AGECAM pour l'année 2024 et décide l'octroi des subventions suivantes au titre de l'exercice 2024, pour l'AGECAM : 511 202 € en fonctionnement et 27 000 € en investissement

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3569**

##### **Règlements intérieurs des équipements aquatiques et de la patinoire – Modification de la délibération n° 2018-06-26\_1000**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la modification de la délibération n° 2018-06-26\_1000 relative au règlement intérieur des équipements aquatiques de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et adopte le nouveau règlement intérieur des équipements aquatiques. Il adopte également le règlement intérieur de la patinoire et précise que ces règlements seront applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3570**

##### **Évolution des tarifs des équipements sportifs pour la saison 2024/2025**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, fixe les tarifs pour la saison 2024/2025 des équipements sportifs, reconnus d'intérêt territorial par délibération n° 2017-11-07\_805 du Conseil territorial du 7 novembre 2017. Il précise que ces tarifs sont applicables à partir du 2 septembre 2024 à l'exception de la suppression des tarifs "été" applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2024 et que le bénéfice des tarifs "EPT" maintenus est réservé aux habitants, aux étudiants, aux salariés et aux entreprises, collectivités et associations des 24 communes du territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3571**

##### **Conditions générales de vente et leurs modalités d'application des équipements sportifs – Modification de la délibération n° 2022-06-28\_2832**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la modification de la délibération n° 2022-06-28\_2832 du 28 juin 2022 fixant l'évolution des tarifs et les conditions générales de vente des équipements sportifs de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et approuve les conditions générales de vente et leurs modalités telles qu'annexées à la délibération et précise qu'elles seront applicables à partir du 2 septembre 2024 et jusqu'à leur abrogation ou modification.

**Vote : Pour 94**

## Délibération n°2024-05-28\_3572

### Modification de la gouvernance de la Régie Eau Seine & Bièvre et adaptation des statuts - Modification de la délibération n°2023-12-19\_3437 du 19 décembre 2023

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve les statuts modifiés de la Régie. Il désigne sur proposition du Président, les membres du Conseil d'administration ci-dessous :

- Au titre du premier collège composé de conseillers territoriaux :
  - Mme Sophie Labrousse - *Arcueil*
  - Mme Hélène de Comarmond - *Cachan*
  - M. Stéphane Rabuel - *Cachan*
  - Mme Stéphanie Daumin - *Chevilly-Larue*
  - Mme Maire Chavanon - *Fresnes*
  - M. Philippe Bouyssou - *Ivry-sur-Seine*
  - M. Clément Pecqueux - *Ivry-sur-Seine*
  - Mme Marie Pieron - *Ivry-sur-Seine*
  - M. Jean-François Delage - *Kremlin-Bicêtre*
  - Mme Imène Souid - *Orly*
  - M. Pierre Bell-Iloch - *Vitry-sur-Seine – Conseiller territorial délégué à l'eau potable*
  - M. Khaled Ben Mohamed - *Vitry-sur-Seine*
  - Mme Fabienne Lefebvre - *Vitry-sur-Seine*
  - M. Abdallah Benbetka - *Vitry-sur-Seine*
  - M. Alain Lipietz - *Villejuif*
  - Mme Anne-Gaëlle Leydier - *Villejuif*
- Au titre du deuxième collège composé de conseillers municipaux issus des neuf communes concernées :
  - M. Fatah Aggoune - *Gentilly*
  - M. Christian Métairie - *Arcueil*
  - M. Julien Jabouin - *Cachan*
  - M. Sylvain Mailler - *Chevilly-Larue*
  - M. Régis Oberhauser - *Fresnes*
  - Mme Nadine Herrati - *Gentilly*
  - Mme Lydie Raer - *Ivry-sur-Seine*
  - Mme Geneviève Etienne - *Le Kremlin-Bicêtre*
  - M. Franck Eric Baum - *Orly*
  - M. Shamime Attar - *Vitry-sur-Seine*
  - Mme Maeva Durand - *Vitry-sur-Seine*
- Au titre du troisième collège composé de représentants du personnel de la régie :
  - M. Christophe Gazier
  - Mme Isabelle Correia Rosa
- Au titre du quatrième collège composé de représentants d'associations des usagers :
  - M. Joël Josso - *Coordination Eau Ile-de-France*
  - Mme Joëlle Grille - *CLCV*

**Vote : Pour 94**

## Délibération n°2024-05-28\_3573

### Adaptation des statuts de la Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge, ci-après dénommée "RESO" - Modification de la délibération 2022-12-13\_2999 du 13 décembre 2022.

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve les statuts modifiés de la Régie et désigne sur proposition du Président, les membres du Conseil d'administration ci-dessous :

Au titre du premier collège composé de conseillers territoriaux :

- M. Pierre Bell-Iloch - *Conseiller délégué de l'EPT chargé de l'eau*
- Mme. Brigitte Vermillet - *Morangis*
- Mme. Nathalie Lallier - *Paray-Vieille-Poste*
- M. Alexis Teillet - *Savigny-sur-Orge*
- M. Philippe Gaudin - *Villeneuve-Saint-Georges*

Au titre du deuxième collège composé de conseillers municipaux issus des quatre communes concernées:

- Mme Jeannette Brazda - *Morangis*
- M. Fabrice Wargnier - *Paray-Vieille-Poste*
- Mme. Anne-Marie Gerard - *Savigny-sur-Orge*
- M. Jean-François Lelievre - *Villeneuve-Saint-Georges*

**Vote : Pour 94**

#### Délibération n°2024-05-28\_3574

##### Approbation de la demande de retrait du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre s'agissant du territoire de la commune de Valenton

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la demande de retrait de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre du syndicat mixte fermé Eau du Sud francilien, pour ce qui concerne le territoire de la commune de Valenton. L'étude d'impact de ce retrait, tel que requis par l'article L. 5211-39-2 du code général des collectivités territoriales est jointe à la délibération.

**Vote : Pour 94**

#### Délibération n°2024-05-28\_3575

##### Convention d'approvisionnement en eau de la régie des Eaux de la Seine et de l'Orge par le Syndicat Eau du Sud Francilien pour les communes de Morangis, de Paray- Vieille-Poste et de Villeneuve-Saint-Georges

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le projet de la convention d'approvisionnement en eau de la régie des Eaux de la Seine et de l'Orge par le Syndicat Eau du Sud Francilien pour les communes de Morangis, de Paray- Vieille-Poste et de Villeneuve-Saint-Georges, à la signature de laquelle l'EPT est partie prenante.

**Vote : Pour 94**

#### Délibération n°2024-05-28\_3576

##### Charte locale d'insertion relative au Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) du Kremlin-Bicêtre

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la Charte locale d'insertion du Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) du Kremlin-Bicêtre.

**Vote : Pour 94**

#### Délibération n°2024-05-28\_3577

##### Conventions de partenariat pour l'accompagnement et le financement de la création d'entreprises et d'activités économiques inclusives et durables

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve les conventions de partenariat pour l'année 2024, entre l'EPT et les structures de l'accompagnement et du financement à la création d'entreprise et d'activités. Il approuve également le versement de subventions aux structures suivantes :

Nom de la structure	Montant de la subvention
France Active Métropole	124 682€
BGE ADIL	110 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>234 682 €</b>

**Vote : Pour 94**

#### Délibération n°2024-05-28\_3578

##### Candidature pour la signature d'un Contrat d'objectifs Territorial dans le cadre de la démarche de l'ADEME "Territoire engagé pour la transition écologique"

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la candidature de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à la signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial dans le cadre de la démarche Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE) avec l'ADEME - Agence de la transition écologique.

**Vote : Pour 94**

#### Délibération n°2024-05-28\_3579

##### Mise en œuvre du permis de louer à Paray-Vieille-Poste

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve d'instaurer l'application du permis de louer sur le territoire de Paray-Vieille-Poste. Il fixe l'application de l'autorisation préalable de mise en location aux adresses ci-après indiquées :

- Secteur avenue Victor Hugo, depuis la place Henri Barbusse jusqu'au croisement de l'avenue Aristide Briand ;
- 66 avenue Jean Jaurès ;
- 4 rue de Kruft ;
- 47 rue François Malard ;
- 80 rue Eugène Tartasse ;
- 97 rue Germaine et Roger Lefèvre ;

- 36 rue François Malard ;
- 39 avenue Alsace Lorraine ;
- 156 rue Paul Lafargue ;
- 67 avenue du Général de Gaulle ;
- 88-90 rue Maximilien Robespierre ;
- 41 avenue Paul Vaillant Couturier ;
- 135 rue Maximilien Robespierre ;
- 79 rue André Bernardeau.

Il décide d'instaurer l'application du régime de la déclaration de mise en location sur l'ensemble de la zone urbaine, en dehors des adresses listées concernées par l'application de l'autorisation préalable de mise en location et dit que les demandes d'autorisation préalable de mise en location ou les déclarations de mise en location pourront être adressées en format papier, établies conformément au formulaire dont le modèle est fixé par arrêté du ministère chargé du logement. Elles pourront également être transmises par voie électronique via télédéclaration, dans le cas où l'EPT et la commune choisiraient de se doter d'un logiciel permettant la transmission et la gestion des dossiers de manière dématérialisée et que le dispositif entrera en vigueur à compter du 1er décembre 2024, soit 6 mois après la délibération.

**Vote : Pour 94**

### **Délibération n°2024-05-28\_3580**

#### **Mise en œuvre du permis de louer à Viry-Châtillon**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, décide d'instaurer l'application du permis de louer sur le territoire de Viry-Châtillon et fixe l'application de l'autorisation préalable de mise en location aux adresses ci-après indiquées :

- 29 avenue Maneyrol,
- 30 avenue Madon,
- 35 rue du Docteur Calmette,
- 3 avenue Hélène Boucher,
- 24 rue Margot,
- 56 avenue du Commandant Barré,
- 3 avenue Olivier de Serres,
- 63 avenue du Lieutenant Foucault,
- 18 avenue du Lieutenant Foucault,
- 43 avenue du Lieutenant Foucault,
- 73 avenue du Commandant Barré,
- 2 avenue Jean Magnet,
- 62-64 avenue Baronne de Laroche,
- 116 route de Fleury
- 17 rue du Coteau,
- 17 chemin des Rois,
- 25 rue Charles Piketty,
- 56 avenue des Sablons.
- 31 et 31bis quai de Chatillon,
- 1 place Stalingrad,
- 23 avenue des Sycomores,
- 6 avenue de la République,
- 31 boulevard Fleury,
- 6 rue Champbel
- rue Maurice Sabatier,
- Boulevard de la Gribelette,
- rue Victor Basch,
- rue Pasteur,
- rue Carnot,
- avenue du Général De Gaulle
- avenue Gabriel Jaillard,
- rue Francoeur,
- avenue Germaine,
- rue Horace de Choiseul,
- avenue Gabriel Péri,
- rue Saint-Pierre,
- rue du Pont d'Antin,
- rue Jean Jaurès,

- rue de Savigny,
- square du Port aux Dames,
- avenue Toussaint Cauro,
- rue et impasse Argot,
- rue Achille Robelti.

Il décide d'instaurer l'application de la déclaration de mise en location aux adresses ci-après désignées :

- 11 avenue Minerve,
- 153 bis route de Fleury,
- 7 rue Henri Barbusse,
- 26 rue Margot,
- 4 rue Charles Perrault,
- 51 avenue des Peupliers,
- 19 bis avenue des Sablons,
- 15 ter avenue du Commandant Barré,
- 159 bis route de Fleury,
- 73 avenue Baronne de Laroche,
- 11 bis avenue de la Forêt.

Il dit que les demandes d'autorisation préalable de mise en location ou les déclarations de mise en location pourront être adressées en format papier, établies conformément au formulaire dont le modèle est fixé par arrêté du ministère chargé du logement. Elles pourront également être transmises par voie électronique via télédéclaration, dans le cas où l'EPT et la commune choisiraient de se doter d'un logiciel permettant la transmission et la gestion des dossiers de manière dématérialisée.

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3581**

##### **Convention partenariale avec la Maison Commune Addictions Troubles Mentaux et Santé 94 (MCATMS)**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la convention d'objectifs et de moyens entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et la Maison Commune Addictions Troubles Mentaux et Santé 94 (MCATMS) pour l'année 2024. Il autorise l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à verser une cotisation inscrite au budget 2024 de 70 070 € à Maison Commune Addictions Troubles Mentaux et Santé 94 (MCATMS).

**Vote : Pour 94**

#### **Délibération n°2024-05-28\_3582**

##### **Manifeste d'interpellation de l'Etat dans le cadre du Contrat de ville territorial**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le manifeste annexé à la délibération et constate une augmentation du nombre des Quartiers Politique de la Ville qui passe de 31 à 36 et un accroissement le nombre des habitants concernés par une forte précarisation qui passe de 100 000 à 125 000 personnes. Il alerte sur les difficultés du territoire dues à une forte montée de la précarité dans les quartiers et affirme l'exigence des maires du territoire que tous les citoyen.nes soient traité.es de la même façon en termes de services publics sur le territoire. Il formule cinq grands axes de travail pour le renforcement du droit commun dans les quartiers Politique de la ville :

- 1/ La préservation des crédits associés au contrat de ville en prenant en compte l'augmentation de la population des QPV du territoire,
- 2/ Zéro postes non-pourvus dans les établissements scolaires en QPV, notamment en REP, pour conforter les efforts engagés sur la réussite éducative,
- 3/ Une mobilisation renforcée sur l'offre médicale de proximité pour réduire les inégalités d'accès aux soins,
- 4/ Des permanences hebdomadaires dans chaque quartier pour garantir la présence humaine des services publics,
- 5/ Un renforcement des effectifs de droit commun pour la police et la justice pour corriger la sous-dotation que subissent nos QPV ;

Il précise que de nombreux autres enjeux préoccupent les maires, comme notamment l'accès à l'emploi, au stage et à la formation ; la nécessaire rénovation du parc de logement face à la hausse de précarité énergétique ; le renforcement de l'offre de bus et des mobilités actives pour amplifier l'effet-levier des nouvelles infrastructures de transports.

**Vote : Pour 94 – Abstentions 2**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3583****Choisy-le-Roi - Projet de renouvellement urbain - Avenants n°1 aux conventions de participation et d'association de la ZAC des Hautes Bornes, afin de permettre l'aménagement du site Remise aux Faisans**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n°1 à la convention de participation entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville de Choisy-le-Roi, Valophis Habitat et SADEV 94 et approuve également le projet d'avenant n°1 à la convention d'association entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, la Ville de Choisy-le-Roi, Valophis Habitat et SADEV 94.

**Vote : Pour 96**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3584****Ivry-sur-Seine – Projet de Renouvellement urbain - ZAC Gagarine-Truillot – Approbation de l'avenant n°2 à la convention de site**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant n°2 à la convention de site relative au projet de renouvellement urbain Gagarine-Truillot.

**Vote : Pour 96**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3585****Villejuif – Charte Interbailleurs Locale pour le relogement des 9-11 et 3-5 rue Lamartine à Villejuif**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve la Charte Interbailleurs locale de relogement de la ville de Villejuif.

**Vote : Pour 95 – NPPV 1**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3586****Villejuif – Campus Grand Parc – Approbation du projet de convention relative à la subvention de l'Etat "Territoire Engagé pour le Logement"**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le projet de convention, relatif à la subvention "Territoire Engagé pour le Logement" pour l'opération Campus Grand Parc, à signer entre l'Etat, l'EPT, la Ville, et Sadev 94.

**Vote : Pour 89 – Abstentions 7**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3587****Cachan - Approbation du Compte Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (2022) de la concession d'aménagement Campus Cachan**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, approuve le Compte Rendu d'Activités à la Collectivité Locale (CRACL) de la concession d'aménagement Campus Cachan pour l'exercice 2022 présenté par SADEV 94 comprenant l'état financier au 31 décembre 2022 et le bilan financier prévisionnel actualisé.

**Vote : Pour 96**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3588****Vitry-sur-Seine – ZAC multisite RN7/Moulin Vert/Plateau – Approbation de la modification n°2 du Programme des Equipements Publics**

Le Conseil territorial délibère et, à la majorité, approuve le programme des équipements publics modifié de la ZAC RN7/Moulin-Vert/Plateau.

**Vote : Pour 89 – Contre 6 – Abstention 1**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3589****Contribution au projet Paris-Orly 2035 du Groupe ADP**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, prend acte du cahier d'acteur adressé au groupe ADP en tant que contribution du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre au projet "Paris Orly 2035".

**Vote : Pour 76 – Abstentions 20**

---

**Délibération n°2024-05-28\_3590****L'urgence climatique impose d'augmenter la part modale du fret ferroviaire**

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité, demande :

- La fixation d'un moratoire sur le plan de discontinuité proposé par le gouvernement français afin de réviser le processus de démantèlement de Fret SNCF.
- La consolidation des flux stratégiques existants de Fret SNCF, ou de ce qui constituera sa nouvelle entité.
- L'instauration d'un délai raisonnable permettant à Fret SCNF de se repositionner en tant qu'opérateur sur les vingt-trois flux cédés à la concurrence au 1er janvier 2025. Parmi eux, le "train des primeurs" entre Perpignan et Rungis, rouvert en octobre 2021. La mise en place d'une écotaxe nationale applicable aux poids lourds sur les routes nationales non concédées ni mises à disposition des régions est proposée. Le

tarif de cette écotaxe, fixé à environ 3 centimes d'euro par tonne et par kilomètre, sera modulé en fonction des performances environnementales et du poids des véhicules. Les recettes générées par cette taxe seront affectées à l'entretien et à la modernisation des infrastructures de transport. Par ailleurs, le processus de mise à disposition des voies concernées au profit des régions sera facilité pour celles qui en feront la demande. Il est également envisagé, le cas échéant, d'étendre cette écotaxe au réseau routier géré par les départements, sur décision du conseil départemental compétent.

- La modification de l'article 36 de la loi relative à la transition énergétique (2015) pour imposer aux pouvoirs adjudicateurs le choix d'un mode de transport peu polluant (ferroviaire, fluvial ou combiné) entre plusieurs offres équivalentes par ailleurs.
- La modification du règlement UE 2015/1589 du Conseil pour donner la possibilité à la Commission de proposer des solutions alternatives à la récupération des aides (par exemple : la conversion de l'aide à récupérer en une amende imposée à l'État) à chaque fois que la procédure de récupération des aides aurait des conséquences disproportionnées pour l'entreprise bénéficiaire et pour le marché.
- La mise au vote d'une loi de programmation de financement des infrastructures, afin de garantir les moyens nécessaires au développement du rail public tout en assurant un haut niveau de sécurité.

**Vote : Pour 92 – Abstentions 4**

Levée de séance à 21h45



A Vitry-sur-Seine, le 30 mai 2024

Le Président

Michel Leprêtre